

Commission Communautaire française

Rue des Palais, 42 - 1030 Bruxelles
Téléphone : 02/800.80.00 – fax : 02/800.85.16



Programme Cohésion sociale 2016-2020

Questionnaire d'introduction de demande de subvention

Projet communal

Nom de l'association :

Commune :

A INTRODUIRE POUR LE 27 FEVRIER 2015 A 12h:

EN DOUBLE EXEMPLAIRE PAPIER

1 AUPRES DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE (CCF) ET 1
AUPRES DE LA COORDINATION COMMUNALE

ET EN VERSION ELECTRONIQUE

1 AUPRES DE LA CCF ET 1 AUPRES DE LA COORDINATION COMMUNALE

CONTENU

Volet 1 Page 3

DEFINITION DE LA COHESION SOCIALE, PRINCIPES DE BASE ET THEMATIQUES PRIORITAIRES POUR LE QUINQUENNAT 2016-2020

L'objectif de l'association ainsi que les actions qu'elle mène doivent répondre à la **définition de la cohésion sociale** prévue par l'article 3 du décret Cohésion sociale, aux **thématiques prioritaires** dégagées le 4 décembre 2014 par le Collège dont les principes sont exposés dans l'appel à projet cohésion sociale disponible sur le site de la CCF: <http://www.cocof.be/> – affaires sociales et santé - cohésion sociale.

Volet 2 Page 4

PROCÉDURE

Cette première partie a pour objectif de rappeler les différentes étapes de la procédure d'obtention d'une subvention.

Volet 3 Page 6

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ASSOCIATION

Cette seconde partie du questionnaire contient une série de questions devant permettre aux communes et à l'administration de disposer des **données administratives** complètes.

Volet 4 Page 10

DESCRIPTIF DU PROJET DE COHÉSION SOCIALE ET DES ACTIONS

La troisième partie du questionnaire vise le **volet pédagogique** du projet introduit. Par projet (page 10), on entend le **projet global** de l'association, c'est-à-dire le ou les objectifs qu'elle poursuit, par opposition aux **actions** (page 14), qui représentent l'ensemble des activités réalisées pour atteindre ces objectifs (maximum 4 actions).

Volet 5 Page 24

DESCRIPTIF DU BUDGET DU PROJET DE COHÉSION SOCIALE ET DE L'ASSOCIATION

La quatrième partie du questionnaire concerne le **volet financier**. Il est demandé que chaque association établisse à la fois un **budget prévisionnel global de l'association**, en ce compris les activités qui ne relèvent pas de la cohésion sociale, et un **budget prévisionnel pour le projet de cohésion sociale**. Ces budgets sont disponibles sur le site CCF et doivent être joints au présent questionnaire.

Volet 6 Page 25

ANNEXES A JOINDRE

Volet 7 Page 26

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Volet 1

DEFINITION DE LA COHESION SOCIALE, PRINCIPES DE BASE ET THEMATIQUES PRIORITAIRES 2016-2020

Pour rappel, l'objectif de l'association ainsi que les actions qu'elle mène répondent à la **définition de la cohésion sociale** prévue par l'article 3 du décret du 13 mai 2004 ainsi qu'aux **priorités dégagées le 4 décembre 2014 par le Collège de la Commission communautaire française pour le quinquennat 2016-2020**.

Le Collège a défini les thématiques prioritaires suivantes ainsi que les modalités minimales de mise en œuvre des actions qui les sous-tendent pour les contrats quinquennaux 2016-2020 et qui se déclinent comme suit :

- 1. Le soutien et l'accompagnement à la scolarité (P1)**
- 2. L'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif (P2)**
- 3. La citoyenneté interculturelle (P3)**
- 4. Le « vivre ensemble » (P4)**

Vous trouverez une présentation plus détaillée des thématiques prioritaires dans l'appel à projets cohésion sociale disponible sur le site de la CCF <http://www.cocof.be/> – les secteurs - affaires sociales et santé - cohésion sociale qui expose :

- la définition de la cohésion sociale ;
- les principes de base ;
- les thématiques prioritaires ;
- les critères de recevabilité et d'exclusion ;
- les formalités administratives.

Les principes de base constituent les prérequis de la Cohésion sociale et **doivent impérativement** être rencontrés en vue d'une éventuelle introduction du questionnaire.

En fonction des dispositions du décret relatif à la Cohésion sociale, les projets décrits sont susceptibles d'être retenus pour une période maximale de cinq ans.

Priorités communales

La commune peut, si elle le souhaite, décliner ses priorités communales, s'inscrivant bien entendu dans les objectifs prioritaires fixés par le Collège.

Si c'est le cas, les priorités communales seront disponibles auprès de votre coordinateur communal avant le 30 janvier 2015.

Volet 2

PROCÉDURE

Pour rappel, la procédure est la suivante :

1. Les questionnaires d'introduction ainsi que les différentes annexes seront introduits en un seul envoi de la manière suivante :
 - **un exemplaire, avec les annexes obligatoires, sera envoyé par recommandé (cachet de la poste faisant foi) ou déposé contre accusé de réception avant le 27 février 2015 - 12 heures** auprès de la **coordination communale** concernée **et** à la **Commission communautaire française** – service Affaires sociales - Secteur Cohésion sociale, bureau 315 – 42, rue des Palais à 1030 Bruxelles.
 - **un exemplaire, avec les annexes obligatoires, sera également envoyé par voie électronique** à l'attention du **coordinateur communal** et à l'attention du **gestionnaire Cohésion sociale de la Commission communautaire française**, à savoir :

Projet communal dont les activités se déroulent à	Coordonnées du coordinateur communal	Coordonnées du gestionnaire CCF
Anderlecht	Renilda VAN LOO rvanloo@anderlecht.irisnet.be Curo-hall 7, rue Ropsy Chaudron -1070 Anderlecht	Vincent D'OSTUNI vdostuni@cocof.irisnet.be
Auderghem	Martin WINANCE martinwinance@yahoo.fr 3, rue de la Stratégie – 1160 Auderghem	Katy DEKEYSER kdekeyser@cocof.irisnet.be
Bruxelles-Ville	Karim BOUHOUT karim.bouhout@brucity.be Basma BEN AMAR basma.benamar@brucity.be 56, Avenue de l'Héliport -1000 Bruxelles	Vincent D'OSTUNI vdostuni@cocof.irisnet.be
Etterbeek	Valérie SERVAIS/Bouchra GRIDDA picetterbeek@mlett.irisnet.be 57, Avenue Jules Malou - 1040 Etterbeek	Jessica VANSTECKELMAN jvanstekelman@cocof.irisnet.be
Evere	Alain FOL afol@evere.irisnet.be 10, Square S. Hoedemaekers - 1140 Evere	Jessica VANSTECKELMAN jvanstekelman@cocof.irisnet.be
Forest	Agnès SIKIVIE agnessikivie@forest.irisnet.be 331-333, rue de Mérode - 1190 Forest	Katy DEKEYSER kdekeyser@cocof.irisnet.be
Ixelles	Lebriz PIRON lebriz.piron@ixelles.be 168, Chaussée d'Ixelles - 1050 Ixelles	Katy DEKEYSER kdekeyser@cocof.irisnet.be
Jette	Anne-Françoise NICOLAY afnicolay@jette.irisnet.be 100, Chaussée de Wemmel - 1090 Jette	Jessica VANSTECKELMAN jvanstekelman@cocof.irisnet.be
Koekelberg	Yolaine BERLANGER yberlanger@koekelberg.irisnet.be 17, rue Herkoliers - 1081 Koekelberg	Jessica VANSTECKELMAN jvanstekelman@cocof.irisnet.be

Molenbeek	Olivier BONNY o.bonny@clescsbu.org 15, rue Comte de Flandre - 1080 Molenbeek	Vincent D'OSTUNI vdostuni@cocof.irisnet.be
Saint-Gilles	Myriem AMRANI m.amrani@mlsg.irisnet.be 26, rue de la Victoire - 1060 Saint-Gilles	Katy DEKEYSER kdekeyser@cocof.irisnet.be
Saint-Josse	Sylvie LAMPACH slampach@stjosse.irisnet.be 12, rue de l'Astronomie - 1210 Saint-Josse	Jessica VANSTECKELMAN jvanstekelman@cocof.irisnet.be
Schaerbeek	Juan LATORRE directionhss@gmail.com 2, rue Vifquin - 1030 Schaerbeek	Jessica VANSTECKELMAN jvanstekelman@cocof.irisnet.be

2. Seront déclarés irrecevables les dossiers réceptionnés incomplets ou arrivés hors délai.
3. Instruction des questionnaires et de leurs annexes tant par la coordination communale que par la CCF.
4. Organisation de séances de consultations à la CCF. La coordination communale et la CCF recherchent des points de convergence pour harmoniser leurs avis.
5. La coordination communale invite les membres de la concertation locale qui réunit tous les acteurs locaux de la cohésion sociale, afin de remettre un avis global sur le projet de contrat communal (et ce avant d'être approuvé par le Collège / Conseil communal)¹.
6. Le projet de contrat communal est soumis aux Services du Collège, à la section Cohésion sociale du Conseil consultatif et au Collège de la CCF. Dès que le contrat communal est approuvé par le Collège de la CCF, des conventions spécifiques sont conclues par les services du Collège au profit des asbl retenues dans le cadre du contrat communal.
7. Les réponses fournies dans ce questionnaire constituent un engagement de l'association et feront l'objet d'évaluations ultérieures, lors de visites ainsi qu'au travers des rapports d'activités remis durant le quinquennat.

¹ L'asbl qui se sent lésée peut introduire au plus tard dans les 15 jours de la notification qui lui est faite de la proposition de contrat communal présenté lors de la concertation (point 5), un recours conformément à l'article 23 du décret, par courrier recommandé auprès du Ministre avec une copie adressée à l'administration et à la Commune. Article 12. 9° de l'arrêté 2005/504 du Collège de la CCF portant exécution du décret de la CCF du 13 mai 2004 relatif à la cohésion sociale.

Volet 3

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ASSOCIATION

NOM COMPLET DE L'ASSOCIATION (*comme dans les statuts*) :

SIGLE :

N° D'ENTREPRISE (*Moniteur belge*)² :

ADRESSE DU SIEGE SOCIAL :

ADRESSE(S) DU OU DES SIEGE(S) D'ACTIVITES :

TELEPHONE FIXE :

TELEPHONE PORTABLE :

COURRIEL :@.....

SITE WEB : http://

N° DE COMPTE de l'asbl³:

B	E		
---	---	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

GESTIONNAIRE DU PROJET :

NOM, PRENOM :

TITRE :

TELEPHONE FIXE/PORTABLE :

COURRIEL :@.....

PERSONNE MANDATEE PAR L'ASBL AUPRES DE LA CCF⁴ :

NOM, PRENOM :

TITRE :

TELEPHONE FIXE/PORTABLE :

COURRIEL :@.....

² Veuillez **joindre une copie des statuts** de base et des éventuelles modifications successives parues ou déposées au Moniteur belge.

³ Joindre un bulletin de virement barré ou une attestation bancaire.

⁴ Personne habilitée à signer pour la CCF.

MOYENS EN PERSONNEL AFFECTES A LA COHESION SOCIALE

1. TRAVAILLEURS AFFECTES AU PROJET DE COHESION SOCIALE AU 31/12/2014

NOM	Prénom	Sexe F/M	Type de contrat (emploi permanent, ACS, activa, Maribel, art.60, vacataire, ALE, ...)	Fonction	Temps de travail hebdomadaire presté dans l'asbl en ETP ⁵	Temps de travail hebdomadaire affecté au projet de cohésion sociale en ETP	Organisme prenant en charge en tout ou en partie le traitement du travailleur	Montant du traitement brut si déjà subventionné en cohésion sociale	Action(s) prioritaire(s) auxquelle(s) le travailleur est affecté (P1,P2,P3, P4) ⁶	Niveau de diplôme le plus élevé ⁷	Formation(s) suivie(s) en relation avec la/les actions
-----	--------	-------------	--	----------	---	--	---	---	--	--	---

Numéro de votre Commission paritaire :...../

Nombre total d'équivalents temps plein (ETP) dans l'asbl :..... ETP

Nombre total d'équivalents temps plein (ETP) affectés à la cohésion sociale :..... ETP

Votre association est-elle affiliée à une ou plusieurs fédérations ou autres ? Si oui, lesquelles ?

⁵ 1 ETP=38h/semaine.

⁶ Il vous est demandé de vous référer aux thématiques prioritaires reprises dans l'appel à projets cohésion sociale disponible sur le site de la CCF <http://www.cocof.be/> – les secteurs - affaires sociales et santé - cohésion sociale.

⁷ Il vous est demandé de joindre une copie des diplômes utiles, en relation avec la fonction occupée. Si votre travailleur n'a pas de diplôme, il vous est demandé de justifier la raison pour laquelle vous estimez qu'il est détenteur de l'expérience utile pour exercer la fonction occupée.

2. TRAVAILLEURS SUPPLEMENTAIRES SOUHAITES AU 1/1/2016

Action(s) prioritaire(s) (P1,P2,P3 ,P4) auxquelles le travailleur sera affecté	Fonction	Niveau de diplôme	Temps de travail prévu dans l'asbl en ETP ⁸	Temps de travail hebdomadaire prévu pour le projet de cohésion sociale	Type de contrat (emploi permanent, ACS, activa, Maribel, art.60, vacataire, ALE, ...)
--	----------	-------------------	--	--	---

3. FORMATIONS PREVUES (2016-2020) POUR LE PERSONNEL AFFECTE A LA COHESION SOCIALE

Intitulé	Objet	Type (continuée/formation de formateurs,...)	Fonction du bénéficiaire de cette formation	Action(s) prioritaire(s) auxquelles la formation est liée (P1,P2,P3,P4)
----------	-------	--	---	---

Votre équipe a-t-elle été formée à l'approche interculturelle ?

Si oui, par qui ?.....

⁸ 1 ETP=38h/semaine.

FINANCEMENTS

Origine des financements	Service ou département	En 2015	En 2016
COCOF			
Plan de résorption du chômage (ACS, FBIE, ...) via Actiris			
Fédération Wallonie-Bruxelles			
Région de Bruxelles capitale			
Communes			
Vlaamse Gemeenschap Commissie			
A.L.E.			
Programmes du Fédéral			
Fondation Roi Baudouin			
Programmes européens			
Fonds propres			
Autres :.....			

Volet 4

PROJET DE COHÉSION SOCIALE

Définitions

Projet de cohésion sociale : ce qui est mis en œuvre à l'aide des moyens provenant du secteur de la Cohésion sociale de la COCOF. Un seul projet de Cohésion sociale par association est recevable. Ce projet se compose de maximum 4 actions prioritaires.

Action prioritaire : l'ensemble de ce qui est mis en œuvre pour répondre à une des quatre priorités (P1, P2, P3 ou P4). Une asbl peut avoir une ou plusieurs actions prioritaires.

Activité : ce qui découle de l'action. Il s'agit d'une plus petite unité de nature distincte et d'organisation distincte.

Exemple : une association développe un projet de Cohésion sociale composée d'une action prioritaire de « Soutien et d'accompagnement à la scolarité » se déclinant en deux activités : une aide aux devoirs et un atelier théâtre.

Présentation du projet

Première demande en cohésion sociale : oui - non

1. Description du projet

Quels sont les besoins et/ou problèmes concrets auxquels votre projet de cohésion sociale entend apporter des réponses ? Dressez les constats et les évolutions (à l'échelle du quartier ou de la commune, voire plus largement) qui vous ont amené à mettre en place votre projet de cohésion sociale.

.....
Décrivez brièvement votre projet global et expliquez comment il rencontre une ou plusieurs thématiques prioritaires du Collège.

.....
Pour quelle(s) action(s) introduisez-vous une demande de subvention ?

P1 : oui/non P2 : oui/non P3 : oui/non P4 : oui/non

Pour quel montant total ?..... €⁹

Quels sont les liens entre l'objet social de votre association et le projet de cohésion sociale?.....

.....

⁹ minimum 10.000 euros.

Décrivez les caractéristiques du public visé par votre action ? D'un point de vue culturel, socio-économique et de tout autre point de vue que vous jugeriez pertinent.

.....

2. Principes de base

La mixité de genre

Comment envisagez-vous de développer la mixité hommes-femmes au sein de votre public?
Comment encouragez-vous cette mixité au sein des actions que vous menez ?

.....

Avez-vous **actuellement** une ou plusieurs activités qui ne s'adresse(nt) qu'à des hommes ou à des femmes? Si oui, la(les)quelle(s) et pourquoi ?

.....

Envisagez-vous de mettre en œuvre des activités qui ne s'adressent qu'à des hommes ou à des femmes ? Si oui, veuillez motiver¹⁰.

.....

Votre équipe est-elle composée d'hommes et de femmes ? OUI – NON

Si non, pourquoi ?

Envisagez-vous de développer cette mixité de genre au sein de votre équipe? OUI – NON

Si oui, comment ?

La mixité culturelle

Comment envisagez-vous de développer la mixité culturelle au sein de votre public?

.....

Votre équipe d'encadrement est-elle multiculturelle ? OUI – NON

Envisagez-vous de développer cette mixité culturelle au sein de votre équipe? OUI – NON

Si oui, comment ?

La mixité sociale

Comment envisagez-vous de développer la mixité sociale au sein de votre public ?

.....

La mixité générationnelle

Comment envisagez-vous de développer la mixité d'âges au sein de votre public ?

.....

L'approche citoyenne

Comment envisagez-vous de développer la participation citoyenne de votre public dans le cadre de chacune de vos actions?

.....

L'appropriation de l'espace public et de la ville

Comment envisagez-vous de favoriser la mobilité spatiale de votre public dans le cadre de chacune de vos actions, pour autant que la priorité et l'activité le permettent?

¹⁰ Pour rappel, les activités qui ne s'adressent qu'à des femmes ou des hommes ne seront acceptées qu'à titre exceptionnel. Il est dès lors crucial d'expliquer ici les raisons de ce choix méthodologique au regard des objectifs du projet.

.....

3. Méthodologie et fonctionnement

Comment associez-vous votre public à l'élaboration, le suivi et l'évaluation des activités ?

.....
Comment faites-vous connaître votre projet auprès de votre public?

.....
Comment informez-vous votre public de votre charte ou de votre ROI¹¹

.....
Comment vos actions visent-elles à améliorer l'émancipation et l'autonomie de votre public ?

.....
Comment envisagez-vous d'appliquer une démarche interculturelle dans chacune de vos activités et comment contribuez-vous au « mieux vivre ensemble » ?

.....
Comment favorisez-vous l'adhésion d'un nouveau public ? Quels moyens mettez-vous en œuvre afin que de nouveaux inscrits puissent avoir accès à vos actions ?

.....
Par action prioritaire, quel est le pourcentage de nouveaux inscrits que vous touchez chaque année ? %

Décrivez les locaux et le matériel utilisés pour mener à bien la ou les actions ?

.....
Quelle(s) zone(s) territoriale(s) couvre(nt) votre action ? Veuillez spécifier le ou les quartiers et la ou les communes concernés par votre projet.

.....

¹¹ ROI : règlement d'ordre intérieur.

4. Réseau et partenariat¹²

Veillez indiquer, dans le tableau ci-dessous, votre réseau éventuel pour la réalisation des actions développées en cohésion sociale, le(s) nom(s) et la nature de ce réseau¹³.

Nom de l'association avec laquelle vous êtes en réseau	Nature du réseau	Action prioritaire dans le cadre de ce réseau (P1,P2,P3, P4) ¹⁴
---	------------------	--

Veillez indiquer, dans le tableau ci-dessous, vos partenaires éventuels pour la réalisation des actions décrites ci-après, le(s) nom(s) et la nature de ce partenariat. Rajoutez des lignes si besoin.

Nom de l'association avec laquelle vous êtes en partenariat	Nature du partenariat (soutien financier, aide pédagogique ou méthodologique, disposition de locaux et/ou d'équipements, détachement de personnel,)	Action prioritaire dans le cadre de ce partenariat (P1,P2,P3 ou P4)
--	---	---

Description par action prioritaire

Si vous développez une ou plusieurs actions qui correspondent aux thématiques prioritaires de la Cohésion sociale, vous devez remplir un ou plusieurs volets « Description par action prioritaire».

Un maximum de 4 actions par projet sera recevable.

¹² définition de « réseau » et de « partenariat » dans l'appel à projets disponible sur le site de la CCF.

¹³ Rajoutez des lignes si besoin.

¹⁴ Il vous est demandé de vous référer aux thématiques prioritaires.

Priorité P1

Soutien et accompagnement à la scolarité

Intitulé de votre action :
Subvention demandée pour cette action :€

Veillez décrire l'action proposée, les résultats concrets attendus et les principales étapes de sa mise en œuvre.

Veillez décrire comment votre action répond aux exigences de l'appel à projets¹⁵ pour cette priorité.

Quelles sont les activités que vous envisagez d'organiser dans le cadre de cette action? Décrivez en le contenu ainsi que leur périodicité.

Intitulé de l'activité	Brève description	Périodicité
Aide aux devoirs	 heures/semaine
Atelier méthodologique	 heures/semaine
Remédiation scolaire	 heures/semaine
Apprentissage de la langue française	 heures/semaine
Activités ludiques	 heures/semaine
Activités d'animation	 heures/semaine
Activités d'expression	 heures/semaine
Activités de création	 heures/semaine
Activités de communication	 heures/semaine
Apprentissage de la citoyenneté	 heures/semaine
Soutien à la parentalité	 heures/semaine
Stages et camps	 heures/semaine
Autres (précisez) heures/semaine
TOTAL	/ heures/semaine

¹⁵ Appel à projets « quinquennat 2016-2020 » disponible sur le site de la CCF - <http://www.cocof.be/>

Votre public doit-il fréquenter plusieurs activités conjointes ? (exemple : les enfants qui veulent participer à l'activité saisonnière doivent aussi participer aux activités liées aux compétences scolaires)? Si oui, lesquelles ?.....

Votre public peut-il fréquenter uniquement certaines de vos activités (exemple : les enfants peuvent venir uniquement à une activité saisonnière)? Si oui, lesquelles ?

Certaines activités sont-elles organisées également dans le cadre d'une approche individuelle ? Si oui, lesquelles ?.....

Décrivez les actions de soutien à la parentalité que vous comptez développer ?
.....

Quels seront les horaires d'accessibilité de vos activités¹⁶ ? Indiquez systématiquement le nombre d'heures, le nombre de jeunes ainsi que la tranche d'âge, pour chacune de ces activités.

	Intitulé de l'activité	Horaire	Nombre de jeunes (en moyenne) par activité	Tranche d'âge
Lundi	...	De.....à.....	...	De ...à ...
Mardi	...	De.....à.....	...	De ...à ...
Mercredi	...	De.....à.....	...	De ...à ...
Jeudi	...	De.....à.....	...	De ...à ...
Vendredi	...	De.....à.....	...	De ...à ...
Samedi	...	De.....à.....	...	De ...à ...
Dimanche	...	De.....à.....	...	De ...à ...
Total	/	/

Soit un total de heures/semaine réparties sur semaines par an¹⁷.

Combien de jeunes participent à vos activités, en moyenne, par semaine¹⁸?dont% de filles.

Quel est le pourcentage de jeunes arrivés récemment en Belgique?.... %.

Votre action s'adresse-t-elle aux enfants de différentes écoles¹⁹? Si oui, lesquelles ?
.....

De quelle(s) commune(s) le public est-t-il issu ?
.....

Envisagez-vous d'organiser des activités ponctuelles²⁰ ? Si oui, lesquelles et à quelle fréquence?
.....

Quelles activités saisonnières²¹ envisagez-vous d'organiser ? A quelle fréquence et périodicité ?
.....

Quel est le montant des frais de participation demandés au public et à quelle fréquence?

¹⁶ Un minimum de 9 heures par semaine d'ouverture des locaux au public sera demandé.

¹⁷ minimum 35 semaines/an + 2 semaines d'activités saisonnières.

¹⁸ Un minimum de 10 participants est attendu.

¹⁹ Un minimum de 3 écoles différentes.

²⁰ une activité qui ne se déroule pas chaque semaine. Celle-ci ne peut être prise en compte qu'en renforcement d'une action hebdomadaire.

²¹ une activité organisée pendant les vacances scolaires. Celle-ci ne peut être prise en compte qu'en renforcement d'une action hebdomadaire.

Votre association bénéficie-t-elle d'une attestation de reconnaissance de l'ONE en tant qu'école de devoirs (arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 28/04/2004)²². OUI-NON
Si OUI, joindre une copie.

Si NON, joindre l'accusé de réception de la déclaration du respect du code de qualité de l'accueil auprès de l'ONE (obligatoire pour les asbl accueillant des enfants de moins de 12 ans)²³.

²² <http://www.one.be/professionnels/accueil-temps-libre-3-12-ans-et-plus/ecoles-de-devoirs/reconnaissance-edd/>

²³ <http://www.one.be/professionnels/accueil-temps-libre-3-12-ans-et-plus/accueil-extrascolaire/declaration-de-garde/>

Priorité P2

Apprentissage et Appropriation de la langue française en tant que citoyen actif

Intitulé de votre action :
Subvention demandée pour cette action : €

Veillez décrire l'action proposée, les résultats concrets attendus et les principales étapes de sa mise en œuvre.

.....
Veillez décrire comment votre action répond aux exigences de l'appel à projets²⁴ pour cette priorité.

.....
Quelles sont les activités que vous envisagez d'organiser dans le cadre de cette action? Veuillez préciser le contenu de chaque activité proposée et indiquer systématiquement le nombre d'heures hebdomadaires qui composeront chacune de ces activités pour un participant moyen.²⁵

ex : dans le cadre de l'action prioritaire « Apprentissage et appropriation de la langue française en tant que citoyen actif », une association met en place une formation composée pour l'activité d'apprentissage, d'un module « Formation de base » de 6 heures par semaine et pour les activités d'appropriation des « Tables de conversations thématiques » durant 2 heures par semaine ainsi qu'une « Formation citoyenne » durant 3 heures par semaine.

<i>Ex : activités d'apprentissage</i>	<i>H/ sem</i>	<i>Description des activités d'appropriation (1 à 8)</i>	<i>H/ sem</i>
<i>Ex : Module formation de base</i>	<i>6</i>	<i>Tables de conversations thématiques</i>	<i>2</i>
		<i>formation citoyenne</i>	<i>3</i>

Activités d'APPRENTISSAGE²⁶

Module ALPHA écrit
Module ALPHA FLE
Module formation de base
Module FLE de base (FLE A)
Module FLE (FLE B)

Activités d'APPROPRIATION²⁷

Formations citoyennes
Lecture, jeux de langage, d'écriture, d'expression orale
Ateliers de techniques de communication
Tables de conversations thématiques
Visites extérieures liées aux formations citoyennes
Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif
Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité
Autres

Nom du module	H/sem	Description des activités d'appropriation	H/sem
---------------	-------	---	-------

TOTAL	... heures soit ... %		...heures soit %
-------	--------------------------	--	--------------------------

²⁴ Appel à projets quinquennat 2016-2020 » sur le site de la CCF - <http://www.cocof.be/>

²⁵ Rajoutez des lignes si besoin.

²⁶ Veuillez remplir une ligne par module.

²⁷ Vos activités liées à l'appropriation ne peuvent dépasser 50 % du volume horaire.

Quelle(s) méthode(s) et/ou outil(s) méthodologique(s) utilisez-vous dans le cadre des activités d'apprentissage ?

Quels tests de positionnement utilisez-vous ?

Organisez-vous une évaluation auprès des apprenants? De quel type et à quelle fréquence?

Décrivez l'articulation annuelle des modules proposés (ex : 5 modules de 3 mois organisés 3 fois par an)

Veillez compléter le tableau ci-dessous en mentionnant notamment les horaires d'accessibilité²⁸ :

	Intitulé du module ²⁹	Type d'activité(s) proposée(s)	Nombre d'apprenants par groupe	Tranche d'âge	% de femmes par groupe (moyenne)	En journée : Horaire	En horaire décalé (après 18h00 ou durant les week-end) :
Lundi	Groupe 1 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 2 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 3 module...	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
Mardi	Groupe 1 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 2 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 3 module...	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
Mercredi	Groupe 1 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 2 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 3 module...	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
Jeudi	Groupe 1 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 2 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....

²⁸ La durée minimale par groupe est de 9 heures hebdomadaires en journée ou de 4 heures hebdomadaires en horaire décalé.

²⁹ Au regard de la nomenclature détaillée dans l'appel à projets

	Intitulé du module ²⁹	Type d'activité(s) proposée(s)	Nombre d'apprenants par groupe	Tranche d'âge	% de femmes par groupe (moyenne)	En journée : Horaire	En horaire décalé (après 18h00 ou durant les week-end) :
	Groupe 3 module...	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
Vendredi	Groupe 1 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 2 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 3 module...	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
Samedi	Groupe 1 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 2 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 3 module...	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
Dimanche	Groupe 1 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 2 module	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
	Groupe 3 module...	De ...à %	de.....à.....	de.....à.....
TOTAL	/	/	/	/	/

Soit un total de heures/semaine réparties sur semaines par an'

Combien d'apprenants participent à vos activités, en moyenne, par semaine? apprenants dont ... % de femmes.

Quel est le pourcentage d'apprenants arrivés récemment en Belgique ? ... %.

De quelle(s) commune(s) le public est-t-il issu ?

Envisagez-vous d'organiser des activités ponctuelles³⁰ ? Si oui, lesquelles et à quelle fréquence?

Envisagez-vous d'organiser des activités saisonnières³¹ ? Si oui, lesquelles et à quelle fréquence ?

Quel est le montant des frais de participation demandés au public et à quelle fréquence?

³⁰ Une activité ponctuelle ne se déroule pas chaque semaine et renforce une action hebdomadaire.

³¹ Une activité saisonnière est organisée pendant les vacances scolaires et renforce une action hebdomadaire.

Priorité P3

Citoyenneté interculturelle

Type d'action : **A. Permanence socio-juridique**..... oui/non

Intitulé de votre action :

Subvention demandée pour cette action : €

B. Modules d'initiation à la vie citoyenne..... oui/non

Intitulé de votre action :

Subvention demandée pour cette action : €

Veillez décrire l'action proposée, les résultats concrets attendus et les principales étapes de sa mise en œuvre.....

Veillez décrire comment votre action répond aux exigences de l'appel à projets³² pour cette priorité.....

Votre action s'adresse-t-elle spécifiquement à un public migrant ou issu de l'immigration ?

Décrivez en les

spécificités.....

Quel est pour votre action le pourcentage de personnes arrivées récemment en Belgique ? ... %.

De quelle(s) commune(s) votre public est-il issu ?

A. « Service socio-juridique » :

Veillez décrire les spécificités de votre service socio-juridique favorisant l'accueil et l'insertion des migrants au sens large

En 2016, votre action touchera directement³³ combien de personnes distinctes ?

Activité	Nombre de personnes pour lesquelles un dossier sera ouvert par an	Tranche d'âge du public visé par votre action	Pourcentage de femmes (moyenne)
Permanence socio-juridique	.../an % de femmes

Veillez détailler les heures d'accessibilité et les lieux de votre service socio-juridique³⁴

	Horaire	Lieu de la permanence socio-juridique
Lundi	De.....à.....	
Mardi	De.....à.....	
Mercredi	De.....à.....	
Jeudi	De.....à.....	
Vendredi	De.....à.....	
Samedi	De.....à.....	
Dimanche	De.....à.....	
Total	... heures/ semaine	

³² Appel à projets quinquennat 2016-2020 » disponible sur le site de la CCF - <http://www.cocof.be/> - affaires sociales et santé – cohésion sociale

³³ c'est-à-dire sans prendre en compte les familles éventuelles de vos publics qui bénéficieront, par effet multiplicateur, de votre travail

³⁴ Un minimum de 20h/semaine est exigé

Soit un total de heures/semaine réparties sur semaines par an

B. « Modules d'initiation à la citoyenneté » :

Précisez le contenu et l'horaire de ces modules d'initiation à la vie citoyenne au regard de l'appel à projet :

.....

<i>Nombre de module par an³⁵</i>	<i>Nombre d'heures par module³⁶</i>	<i>Nombre de participants par module</i>	<i>Tranche d'âge par module</i>	<i>Pourcentage de femmes par module (moyenne)</i>
<i>... modules/ an</i>	<i>... heures /module</i>	<i>... participants / module</i>	<i>De ...à...</i>	<i>... % de femmes</i>

En 2016, votre action touchera directement combien de personnes distinctes ?.....

De quelle manière pensez-vous mettre en œuvre les différents modules.

.....

Où et comment se dérouleront ces modules ?

.....

Quelle place accordez-vous aux demandes explicites du public pour concevoir ces modules ?

..

Pensez-vous développer des volets supplémentaires au regard de ceux rendus obligatoires par l'appel à projets ?

.....

Comment pensez-vous diffuser l'information permettant au public d'accéder à ces modules ?

.....

Veillez détailler le calendrier 2016 de l'activité (date de début et de fin des différents modules envisagés) et précisez en la fréquence.

<i>Module</i>	<i>Date de début du module</i>	<i>Date de fin du module</i>	<i>Horaire des modules</i> (ex : 15 vendredis de 14 à 18 heures ou durant 2 semaines consécutives, de 9 à 14 heures)
<i>1</i>	<i>Du ...</i>	<i>Au ...</i>	<i>...</i>
<i>2</i>	<i>Du ...</i>	<i>Au ...</i>	<i>...</i>
<i>3</i>	<i>Du ...</i>	<i>Au ...</i>	<i>...</i>
<i>4</i>	<i>Du ...</i>	<i>Au ...</i>	<i>...</i>
<i>5</i>	<i>Du ...</i>	<i>Au ...</i>	<i>...</i>

³⁵ Minimum 5 modules organisés annuellement.

³⁶ Minimum 50 heures par module.

Priorité P4

« Le vivre ensemble »

Type d'action:

A. Production et diffusion d'outils à vocation socioculturelleoui/non

Intitulé de votre action :.....

Subvention demandée pour cette action : €

B. Diffusion et sensibilisation à l'interculturalité..... oui/non

Intitulé de votre action :.....

Subvention demandée pour cette action : €

Veillez décrire l'action proposée, les résultats concrets attendus et les principales étapes de sa mise en œuvre.

Veillez décrire comment votre action répond aux exigences de l'appel à projets³⁷ pour cette priorité.

Avez-vous une expertise dans ce domaine ? Si oui, veuillez la décrire.

Votre action s'adresse-t-elle à un/des public(s) spécifique(s) ? Si oui, lequel/lesquels ?

Quel est pour votre action le pourcentage de personnes arrivées récemment en Belgique ? ... %.

De quelle(s) commune(s) votre public est-il issu ?

Veillez décrire la manière dont vous allez favoriser les rencontres entre les différentes composantes des quartiers et encourager les mixités des publics n'ayant pas l'habitude de se côtoyer ?

A. « Production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle » :

Décrivez une situation concrète illustrant les besoins réels en terme d'amélioration de « vivre ensemble », explicitez la nature de ces besoins ainsi que les résultats concrets attendus et les principales étapes de sa mise en œuvre.

Comment envisagez-vous d'accompagner le processus de création afin de susciter des interactions dynamiques entre les participants ?

³⁷Appel à projets quinquennat 2016-2020 » disponible sur le site de la CCF - <http://www.cocof.be/> - affaires sociales et santé – cohésion sociale

Présentez votre plan de diffusion large (nombre de personnes visées, territoires couverts, modalités de partenariat, lieux de diffusion, calendrier).

.....
Quels sont les atouts d'une telle diffusion, entre autre en termes de mixité et d'interactions dynamiques ?

Quelles sont les types de productions organisées dans le cadre de cette action ? Veuillez en préciser le contenu.

PRODUCTION CONTENU

- Production scénique
- Production audio visuelle
- Production écrite
- Fête de quartier
- Fête urbaine
- Autre(s)

**DIFFUSION DE CETTE CONTENU
 PRODUCTION**

Activités de diffusion

Veillez détailler le calendrier de votre action sur les 5 années à venir :

- phase de préparation :
- phase de production :
- phase de diffusion :

Veillez préciser la fréquence à laquelle se réunira le groupe qui participera à l'organisation de la production et de la diffusion? Veuillez détailler les heures d'accessibilité³⁸

	Horaire
Lundi	De.....à.....
Mardi	De.....à.....
Mercredi	De.....à.....
Jeudi	De.....à.....
Vendredi	De.....à.....
Samedi	De.....à.....
Dimanche	De.....à.....
Total	... heures/ semaine

Soit un total de heures/semaine réparties sur semaines par an

En 2016, votre action touchera directement ³⁹ combien de personnes distinctes ?...

³⁸ Assurer une activité annuelle de minimum 250 heures dont 150 heures en présence des participants.

³⁹ sans prendre en compte les familles de vos publics qui bénéficieront, par effet multiplicateur, de votre travail.

	<i>Nombre d'heures d'activité par an sans les participants</i>	<i>Nombre d'heures d'activité par an en présence des participants</i>	<i>Nombre de participants réguliers⁴⁰ aux activités, par an</i>	<i>Nombre moyen de participants par activité</i>	<i>Tranche d'âge par activité</i>	<i>Pourcentage de femmes par activité (moyenne)</i>
<i>Action de production</i>	... heures d'activités/an	... heures d'activités/an	... participants/an	... participants /activité % de femmes
<i>Action de diffusion de cette production</i>	... heures d'activités/an	... heures d'activités/an	... participants/an	... participants /activité % de femmes

Décrivez le ou les partenariats que vous allez mettre en place dans le cadre de vos actions ?

.....

B. « Diffusion d'outils visant la sensibilisation à l'interculturalité »:

Veillez détailler le calendrier de votre action :

.....

En 2016, votre action touchera directement ⁴¹ combien de personnes distinctes ? Indiquez également le nombre d'heures d'activités annuel consacré à cette action.

<i>Activité</i>	<i>Nombre d'heures d'activité par an</i>	<i>Nombre moyen de participants par activité</i>	<i>Tranche d'âge par activité</i>	<i>Pourcentage de femmes par activité (moyenne)</i>
<i>Action de diffusion/ sensibilisation</i>	... heures d'activités/an	... participants /activité	De ...à % de femmes

Quelles sont les thématiques abordées ?

.....

Décrivez les moyens de communication utilisés afin de sensibiliser, développer le sens critique, favoriser le mieux vivre ensemble, susciter les rencontres et les mixités des publics.

.....

Comment choisissez-vous les outils et/ou supports à diffuser?

.....

Présentez votre plan de diffusion large (nombre de personnes visées, territoires couverts, modalités de partenariat, lieux de diffusion, calendrier).

.....

Comment choisissez-vous les lieux où les diffuser? Quels sont les atouts d'une telle diffusion ?

.....

⁴⁰ s'adresser au minimum à un groupe composé de 10 participants réguliers.

⁴¹ sans prendre en compte les familles de vos publics qui bénéficieront, par effet multiplicateur, de votre travail.

Volet 5

DESCRIPTIF DES BUDGETS 2016

Les budgets prévisionnels sont disponibles sur le site CCF et doivent être joints obligatoirement au présent questionnaire⁴².

Chaque association établit à la fois un **budget prévisionnel global de l'association**, en ce compris les activités qui ne relèvent pas de la cohésion sociale, et un **budget prévisionnel pour le projet de cohésion sociale**.

Ce budget prévisionnel reprend différentes feuilles qui doivent toutes être complétées :

- tableau récapitulatif ;
- dépenses de l'activité ;
- recettes de l'activité ;
- dépenses de l'association ;
- recettes de l'association.

Il s'agit d'un budget PRÉVISIONNEL GLOBAL couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

La subvention globale sollicitée dans le cadre de ce projet est de : €⁴³ (minimum 10.000 €).

Quel est votre plan de financement prévu durant ce quinquennat pour la concrétisation de votre projet ?

Origine du financement

Montant

Années

⁴² Budget et appel à projets quinquennat 2016-2020 » sur le site de la CCF - <http://www.cocof.be/>

⁴³ La subvention qui sera octroyée en 2016 sera indexée à partir de 2017 jusqu'à la fin du quinquennat.

VOLET 6

ANNEXES A JOINDRE

Pour être recevable, le projet doit comporter tant en version papier qu'en version électronique :

- Le questionnaire d'introduction de demande de subvention totalem^{ent} complété de manière électronique (comprenant entre autre le tableau mentionnant la situation du personnel de l'asbl au 31/12/2014, l'attestation sur l'honneur signée,) ;
- le budget prévisionnel 2016 complété ;
- Une copie des statuts et les mises à jour ;
- Une copie des comptes et bilan 2013 déposés à la Banque Nationale ou au Greffe du Tribunal de Commerce, s'il échet ;
- Pour les actions relevant de la priorité 1 : l'attestation de reconnaissance par l'ONE en tant qu'école de devoirs ⁴⁴ . Si l'association accueille des enfants de moins de 12 ans et n'a pas encore cette « Reconnaissance Ecole de devoirs », l'accusé de réception de la « Déclaration d'organisation de garde d'enfants » est requis en attente de l'obtention de l'attestation ⁴⁵ ;
- Une attestation bancaire ou un virement reprenant l'adresse, le nom et le n° de compte de l'association ;
- Une copie du règlement d'ordre intérieur ou de la charte ;
- Une copie du projet de l'association ;
- Une copie des diplômes utiles, en relation avec la fonction occupée en Cohésion sociale. Si votre travailleur n'a pas de diplôme, il vous est demandé de justifier la raison pour laquelle vous estimez qu'il est détenteur de l'expérience utile pour exercer la fonction occupée.

⁴⁴ <http://www.one.be/professionnels/accueil-temps-libre-3-12-ans-et-plus/ecoles-de-devoirs/reconnaissance-edd/>

⁴⁵ <http://www.one.be/professionnels/accueil-temps-libre-3-12-ans-et-plus/accueil-extrascolaire/declaration-de-garde/>

VOLET 7

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

J'atteste l'exactitude des renseignements figurant sur ce document pour les descriptions comme pour les budgets prévisionnels joints en annexe du présent questionnaire.

J'ai pris connaissance du fait que toute fausse déclaration entraîne automatiquement l'irrecevabilité de la demande.

Je certifie que l'association adhère aux valeurs et aux principes des Droits de l'Homme et de la Constitution ainsi qu'aux droits de l'enfant.

J'adhère aux principes de la cohésion sociale tels que définis dans l'appel à projet 2016-2020 et je les partage avec mon équipe.

Certifié exact

le

Nom :

Prénom :

Fonction :

Signature :

Cachet de l'association :